

Charlie la Fronde

LE JOURNAL DE LA SECTION DES YVELINES

Flash 8 avril 2020



Audio-conférence avec la DDFIP 78 du mercredi 8 avril 2020

Philippe Gabriagues pour le pôle fiscal :

Division des particuliers :

SIP:

Le point fort la campagne IR, pour laquelle des directives descendent au fur et à mesure de la Centrale. Le maître mot : pas d'ouverture physique au public dans la phase de confinement mais peut être au-delà, ce dernier point restera à préciser.

Les contacts se feront par l'intermédiaire du e-contact et du téléphone, il est prévu qu'en cas de demande de rendez-vous physique, c'est la direction qui doit donner le feu vert. A ce jour aucune demande dans ce sens n'est remontée .

Le pré-requis est une présence physique minimale sur place, à l'image de ce qui se passe dans les SIE. Pour le présentiel, les dispositions concernant la sécurité des agents restent le maître-mot, notamment en ce qui concerne les distances de sécurité et la mise en œuvre des gestes barrières (lavage des mains).

Pour le télétravail : 93 ordinateurs portables sont déjà, en fonction dans les SIP, une demande complémentaire pour 25 ordinateurs portables a été faite à la Délégation (qui en aura 200 en tout pour toute l'IDF). Actuellement, la répartition des portables sur les sites est variable (de 0 à Houilles à 30 à Mantes). Des téléphones portables seront mis à disposition des collègues du Sip pour qu'ils puissent répondre aux contribuables.

La cible, c'est 4 à 5 ordinateurs portables par SIP. Il y a environ 10 télétravailleurs pour les e-contacts, un apport des vérificateurs et des PCR, des auditeurs et de la DAJ est attendu pour la campagne IR.

La DNVI apportera une aide extérieure notamment grâce à 6 collègues qui ont une expérience SIP.

Les responsables des SIP doivent faire un retour à la direction sur la quantification des travailleurs supplémentaires nécessaires pour la campagne. Il est prévu de doter les collègues de brochures papiers ou de brochures sur clef USB afin que les intervenants de la campagne aient toutes les informations techniques pour assurer la campagne .

SDE/SPF:

SPF: Une ouverture progressive a été mise en place en fonction des directives nationales quand ces services ont été inclus dans le PCA. Un état des lieux a été fait par les chefs de services quant aux tâches en stock. L'essentiel des tâches porte sur la compta et les réquisitions. Il y a en moyenne 3 agents en présentiel et 1 encadrant.

Il est prévu que quelques portables soient attribués à ces services pour soutenir l'activité sans augmenter la présence physique des agents.

SDE : 4 personnes présentes dont celle qui assure la compta et un encadrant. Le stock des actes de société sera traité en principe d'ici la fin de la semaine. En ce qui concerne les assurances-vie, il faudra plus de temps pour absorber le stock. Il n'est pas prévu pour autant d'augmenter le nombre d'agents sur place. Il est prévu de déployer 2 ordinateurs portables dans ce service.

Division des Professionnels : SIE et PCE :

La compta est tenue tous les jours. En ce qui concerne le remboursement des crédits de TVA, les services SIE, CF, PCE sont sur la brèche. Une analyse risque est faite avant remboursement, ce qui a permis de bloquer un certain nombre de dossiers fantaisistes ou qui faisait l'objet d'une 3909. Un niveau minimal de filtres a été mis en œuvre.

Fin mars, 5000 demandes avaient été faites concernant tout le 1^{er} trimestre pour un montant de 165 millions d'euros, pour la même période 100 millions en 2019, mais 179 millions en 2017. On ne peut donc pas tirer de conclusion sur ce 1er trimestre par rapport à la crise covid.

90 % des charges ont été couvertes dans un délai médian de 4 jours, ce qui démontre une très grande réactivité des collègues en charge de ces dossiers.

En ce qui concerne les mesures de bienveillance dans le cadre de l'aide apportée aux entreprises : 650 demandes de délais et de reports ont été déposées pour 17 millions d'Euros.

180 dossiers relatif au remboursement d'acompte I.S. et 200 dossiers de report de paiement de T.V.A.

En ce qui concerne les rejets SEPA à l'initiative des entreprises : 1300 cas sont à traiter par les Yvelines. Une audio-conférence avec les chefs des SIE et des PCE sur ce thème a eu lieu, en moyenne chaque SIE a environ 100 dossiers à traiter. La situation des divers services est variable, à titre d'exemple les SIE de St Quentin Ouest et de Versailles ont bénéficié de l'appui du PCE de Poissy et de St Quentin. Par contre le SIE de Rambouillet et le SIE de St Quentin Est ont été autonomes et ont traité leurs dossiers.

D'autres listes sont en préparation en coordination avec la Délégation d'IDF, notamment en ce qui concerne les dépôts de déclaration de TVA sans paiement ou avec paiement partiel, le traitement de ces divers points sera vu de manière harmonisée.

En ce qui concerne le fond de solidarité : des difficultés sont apparues dans la réception des appels téléphoniques, le dispositif est en cours de calage. S'il s'agit d'une question simple et que la foire aux questions mise en ligne permet de répondre, le service réceptionnaire traite la demande. S'il s'agit d'une question complexe reçue par le SIP, celle-ci est transmise à la DIV Pro qui répond. Si le traitement est particulièrement délicat, c'est la Délégation qui donne la conduite à tenir.

Le centre d'appel de Pau a été dédié à ces questions, le système s'adapte en permanence .

DAJ : traite les questions relatives au CIR (crédit impôt recherche)

BCR : pas de remontée officielle en ce qui concerne ce service, notamment sur le volume des réquisitions.

EDR : des ordinateurs portables seront aussi attribués à ce service, les collègues concernés sont assimilés aux collègues des services en ce qui concerne la partie présentielle.

Katia Bernard pour Stratégie :

En ce qui concerne le répertoire partagé, il n'est pas accessible aux télétravailleurs, ce qui complique leur tâche. Les télétravailleurs qui sont sur VPN 10 et qui utilisent les informations stockées sur les serveurs de V16 ne peuvent pas accéder pour des raisons techniques au répertoire partagé. Une étude est en cours en ce qui concerne les bénéficiaires du VNP 15 (ce qui suppose que la centrale au bureau soit toujours allumée) ils n'auront pas accès au serveur du V16 qui stocke les informations, situation vécue avec l'annuaire des services. Pour l'annuaire une solution a été mise en œuvre avec un accès simplifié. D'autres outils comme ODIN gestion ne sont pas non plus accessibles, tout comme l'accès à des notes .

Un travail de collaboration est mis en œuvre par la direction et l'ESI de Lille qui stocke les infos de la DDFIP 78 sur un serveur. La demande du 78 concerne une possible augmentation des capacités de stockage à l'ESI de Lille. Si cela se met en place, l'accès aux nouvelles notes sera possible mais pas de solution pour le moment en ce qui concerne les notes déjà stockées sur le serveur de V16.

S'agissant des réseaux partagés, cela dépend de la validation technique de chaque centre.

Isabelle Gerval pour le pôle gestion public :

SPL :

Sur les trésoreries, des équipes réduites sont présentes, ce sont les chefs de postes qui sont à la manœuvre en ce qui concerne l'organisation sur les postes, avec des plannings variables en fonction des contraintes des agents. La comptabilité est saisie plusieurs fois par semaine afin d'éviter des écarts entre la comptabilité auxiliaire et la comptabilité générale.

En ce qui concerne le SPL, la situation est maîtrisée, mais le nombre de structures concernées (20 trésoreries collectivités locales et mixtes et 5 trésoreries hospitalières) induit nécessairement des constats pouvant varier d'une structure à l'autre et surtout d'un jour à l'autre en fonction des rotations des effectifs mises en place pour protéger au maximum les agents et qui occasionnent des stocks éphémères d'opérations à traiter (sur 1, 2 ou 3 jours selon les rotations) et bien sûr pas nécessairement au même moment dans tous les postes.

S'agissant des trésoreries mixtes et SPL :

- La division Collectivités locales suit l'activité de chacune des trésoreries, ce qui nécessite, comme pour les trésoreries hospitalières, un contact téléphonique avec le comptable parce que les opérations en instance dans les bannettes Hélios doivent être analysées.

A titre d'exemple, un poste peut avoir 800 opérations à traiter qui sont en fait des opérations d'ordre liées au changement d'exercice (simple contre-passation en 2020 des charges à payer constatées en 2019). Certaines collectivités regroupent sur un jour, en fin ou en début de mois, tous les titres de recettes ayant une périodicité mensuelle ou toutes les recettes constatées sur un mois. Certaines opérations peuvent être en instance de traitement depuis plus de 2 mois, mais s'agissant d'opérations d'inventaire, elles ne sont pas prioritaire. Etc...

- Nous menons actuellement une enquête auprès des comptables pour identifier les problèmes que rencontreraient certaines collectivités à assurer la continuité d'activité. Plusieurs comptables ont noté une diminution des flux (le stock de factures baisse dans les collectivités) ou des flux erratiques (concentration des envois sur certains jours), parfois une baisse de la qualité du mandatement (quand les interlocuteurs habituels ne sont pas joignables) illustré par des pièces justificatives manquantes et enfin, ponctuellement, des opérations de rattrapage sur la libération des retenues de garantie sur marchés (les entreprises recherchent de la trésorerie). Ce qui pénalise le plus les petites entreprises est l'absence de dématérialisation de leurs factures. Dès lors qu'elles transmettent leurs factures par voie postale à la collectivité, il y a peu de chance qu'elles soient payées rapidement.

- La très grande majorité des comptables n'éprouve pas le besoin de solliciter le SAR de façon continue. L'activité de ce dernier se concentre donc sur quelques postes qui sont dans des situations différentes : Longnes (situation particulière au regard des relations tendues avec les élus identifiés déjà en 2019, notamment concernant les comptes de gestion de 2019), St Arnoult (convention avec le SAR couvrant beaucoup d'activités qui fonctionne très bien), Houilles (situation conjoncturelle en raison de l'absence d'agents sur le secteur Dépense) et Maurepas (tension récente liée à l'intervention d'un agent incitant ses collègues à ne pas venir travailler et aussi parce que les télétravailleurs étaient des collègues du recouvrement, la situation du redéploiement des ordinateurs avec les collègues assurant la dépense a été effectuée).

- En plus des échanges téléphoniques et des échanges quotidiens par mël qui ont lieu avec tous les comptables SPL et leurs adjoints, Mme Gerval a tenu avec eux une audio-conférence pour évoquer les problèmes auxquels ils sont confrontés et pour répondre à leurs questions.

Ils m'ont confirmé qu'il n'y a aucune alerte à ce stade. Ils maîtrisent tous la situation et ils n'estiment pas nécessaire qu'une partie de leur travail soit confiée à l'un de leurs collègues dès lors que le SAR peut les appuyer en cas de besoin. Ils souhaitent bien sûr un déploiement, dès que possible, d'ordinateurs portables supplémentaires et l'attribution de masques et de gel avant d'accueillir à nouveau du public. Ces sujets matériels sont en voie de résolution.

De façon plus détaillée sur les trésoreries hospitalières :

- Versailles EH fait face à une volumétrie d'opérations importante, parce que le poste, situé au V12, a été fermé quelques jours pour procéder à la désinfection des locaux. Il y a donc un peu de rattrapage à effectuer. De plus, l'hôpital de Versailles a une activité élevée en raison de sa spécialisation sur le traitement des patients atteints du Covid 19. Un renfort d'un cadre A de l'ERD qui télétravaille a donc déjà été attribué au poste (à 50 % pour Versailles EH et à 50 % pour St Germain-Poissy EH).

St Germain-Poissy EH constate également une volumétrie relativement importante d'opérations, mais il n'y a rien d'alarmant et les 2 agents du SAR hospitalier viennent en appui de leurs collègues, en plus du cadre A de l'EDR à 50 % (cf. supra).

- S'agissant des autres postes hospitaliers, il n'y a pas de tensions particulières, hormis sur la trésorerie de certains établissements (liquidités insuffisantes), mais ce n'est pas un sujet nouveau. Des mandats peuvent ainsi rester en instance de paiement uniquement parce que leur règlement n'est pas jugé prioritaire par le directeur d'établissement. Je précise que M. Duhamel assurant la gestion de 2 postes (Plaisir EH et Rambouillet EH), les habilitations des agents ont été étendues sur les 2 postes, à sa demande, pour faire face à toute éventualité.

Pour les hébergés dépendant de Plaisir hospitaliers le régisseur est venu chercher les sommes requises une seule fois.

Mme Gerval ajoute qu'à sa demande, Anne-Sophie DEDEKEN réalise un point téléphonique a minima hebdomadaire avec les 4 comptables hospitaliers, dont l'activité est prioritaire, pour s'assurer qu'il n'y a pas de problème particulier.

- Enfin, en ce qui concerne les EHPAD, la situation est grave dans certains cas pour les personnes hébergées, mais il n'y a pas de situation critique pour les personnels administratifs (un seul cas critique lié à des arrêts de maladie ordinaires a été résolu). L'ARS a mis en place un plan spécifique de suivi avec le Conseil départemental tous les jours des points sont faits quant à l'évolution certes de la situation sanitaire mais aussi administrative.

La DDFIP n'a pas demandé aux ordonnateurs de remonter les informations de la paie en fixant un délai plus court que celui prévu mais de les envoyer dès qu'ils disposeraient des éléments nécessaires pour la faire.

Toutes les payes et toutes les dépenses urgentes du secteur local et de l'État ont été payées et il n'y a aucune inquiétude à avoir pour les payes du mois d'avril.

la dépense de l'Etat, la situation est parfaitement maîtrisée et il n'y a absolument aucun retard de quelque nature que ce soit, à ce jour, dans nos services.

En ce qui concerne liaison/rémunération des questions subsistent quant à la régularisation des acomptes pour heures supplémentaires. Il y a aussi des difficultés techniques de logiciel qui n'est pas utilisable à distance. Des agents devront prochainement y être équipés en VPN 15 pour aider la collègue en charge de ce sujet.

Pour la paie de mai, si le confinement devait durer les difficultés concerneront encore les acomptes, mais dans tous les cas la DDFIP dispose d'un fichier qui permettrait de reconduire la paie du mois précédent.

Comptabilité de l'État : La responsable du service gère très bien la situation avec des rotations car le logiciel centralisateur de la comptabilité SR3 n'est pas accessible en télétravail ni en VPN15.

Produits divers (RNS) : stand-by ne fait pas partie du PCA

Activité économique : service très dynamique en ce moment en coordination avec les services de la préfecture. Beaucoup de communication concernant les mesures de soutien du fond de solidarité. Les usagers appellent le SIP et le SIE. Au niveau national il y a 614000 demandes pour un versement d'aide de 222 Millions, la mise en paiement se fait au niveau national.

Le départ de Nathalie Maniette pour rejoindre son poste de comptable à Versailles municipale ne pèse pas sur les services, le service Paie et Dépenses étant sous la responsabilité de Pascal Morin. En raison des enjeux à Versailles municipale il était essentiel qu'elle rejoigne son poste .

Alain Privez :

En ce qui concerne le déploiement des micro-ordinateurs, 90 à 95 sont en VPN10 pour transférer les données. la CID dans ce cadre peut traiter 2 à 3 postes par jour. En ce qui concerne le VPN 15, 5 à 6 ordinateurs peuvent être traités par jour.

La priorité d'attribution des portables concerne les services impactés par le PCA (plan de continuité de l'activité), ainsi dans les SPL la direction comble le manque avec 3 portables attribués d'ici la fin de la semaine.

Les SIP seront dotés la semaine prochaine, notamment par la livraison de 25 micros afin de permettre la mise en œuvre de la campagne.

Pour les ordinateurs redéployés entre collègues EDEN-RH et Sirhius ont été bloqués.

Les brigadistes toujours dépositaires d'un portable seront sollicités dans le cadre de la campagne IR. Les échanges d'ordis entre services ont été faits de manière pragmatique en mettant en œuvre la facilité liée à la proximité géographique.

Florence Monteix pour BIL :

Des commandes ont été faites auprès de l'U.G.A.P. de 3000 paires de gants, de lingettes. Le 16 mars, aucune date de livraison n'a été communiquée à la DDFIP 78. Pour cette raison le montant des plafonds des cartes de crédits des services locaux ont été augmentés pour passer à 1000 euros.

Aucune condition d'utilisation n'est posée, inutile de faire appel à des fournisseurs référencés et surtout pas auprès de l'UGAP, ces dernières commandes seraient inopérantes.

Le prix public est élevé mais la nécessité d'équiper les collègues prime sur la recherche d'économie dans la période.

Une nouvelle commande de gel a été faite le 31 mars à l'UGAP qui a prévu une livraison au 29 avril en réduisant la commande de 60 à 50 cartons de 12 flacons.

Dans ce contexte il a été décidé de ne pas refaire de commande dans la mesure où les délais de livraison sont trop hypothétiques. Il est préférable que les achats soient faits dans le circuit commercial classique afin de protéger au mieux les agents.

La décontamination a été faite sur les sites des Mureaux, V12, St Germain, Poissy, Le Vésinet et le CHIPS.

Le ménage : Maule et Bonnières ne souhaitent plus d'intervention du personnel de ménage depuis le 25 mars, les agents assurent le ménage jusqu'au 15 avril qui est la période connue de confinement.

Ailleurs les prestations de ménage ont lieu tous les jours notamment à V12, à la trésorerie hospitalière. Au PRS et SIP, les jours où les agents sont présents dans des services, dans ce cas il est recommandé aux agents de sortir les poubelles dans les couloirs pour signaler leurs présences dans les services afin que le ménage y soit fait.

Les sanitaires sont faits quotidiennement .

A Versailles municipale le personnel de ménage a rencontré des difficultés pour entrer dans les locaux mais apparemment la situation est améliorée.

A La Celle Saint Cloud : ce site ne figure pas dans le marché ménage, en temps normal c'est un agent Berkani qui assure la mission propreté, agent vulnérable en autorisation d'absence. Le prestataire du marché n'est pas en mesure de fournir du personnel. En conséquence les agents sur place en accord avec le chef de service assurent le ménage.

A St-Quentin et à Mantes les problèmes de consommables ont été réglés.

A Poissy, Alain Boum a soulevé un vrai problème de ménage, la situation devrait être réglée après

la décontamination, dans la mesure où les personnels de ménage peuvent à nouveau intervenir selon les précisions apportées par Bénédicte Derré.

Dominique Grosjean pour le Pôle Personnel Ressource :

En ce qui concerne les gants demandés par les collègues, la doctrine officielle des autorités sanitaires change. En effet, ils seraient une fausse protection, leur usage devra donc être réservé à des situations particulières.

Des masques ont été livrés à V16 pour la DDFIP et d'autres administrations dans le périmètre du CHSCT. En raison du faible nombre et du fait qu'il n'y a pas d'ouverture au public les masques ne seraient donnés qu'aux collègues qui doivent venir étoffer les équipes et qui prennent les transports en commun. D'autres livraisons sont attendues dans les semaines à venir. Les chefs de service doivent faire le recensement des collègues qui sont dans cette situation. Il n'est pas question que des collègues travaillant dans les locaux portent des masques fournis dans le cadre de la distribution par l'administration.

La situation de Paris et du 92 en matière de quantité de masques nécessaires est différente du 78, en effet dans ces deux directions l'essentiel des collègues vont au travail en utilisant les transports en commun, y compris les agents dans le périmètre du PCA

Il est nécessaire que les agents en quatorzaine aient le feu vert du médecin de prévention avant de revenir travailler en présentiel.

Situation des effectifs mardi 7 avril : 261 présents sur les sites et 453 télétravailleurs détaillés comme suit :

Trésoreries : 94 présents, 73 télétravailleurs

Sip : 48 présents, 41 télétravailleurs on attend 27 supplémentaires

Sie : 64 présents, 53 télétravailleurs

SDE : 6 présents, 2 télétravailleurs + 1 en cours

Spf : 21 présents, 1 télétravailleur + 4 en cours

PPR : 4 supplémentaires en cours, 2 aux RH et 2 à BIL

CONGES : la situation a beaucoup changé, une information précise à ce sujet sera mise sur Ulysse. En effet au départ les congés déjà déposés avaient été annulés. Aujourd'hui si les congés ont été déposés et validés pour la période présente et future ils sont autorisés dans la mesure où c'est compatible avec le PCA dans le cadre des nécessités de service.

Il en est de même pour le dépôt de nouvelles demandes de congés.

La position de la DGAFP, qui impacte les divers ministères y compris la DGFIP, relative aux autorisations d'absence covid conduit aux précisions suivantes, qui sont un complet changement de doctrine par rapport à ce qui était la pratique jusqu'ici. En effet les ASA Covid 19 n'ont pas d'influence sur les congés annuels, mais elles impacteront les RTT.

Au moment de l'audio conférence soit ce mercredi matin 10h30, aucune précision concernant les modalités pratiques en fonction des divers cas : présentiel partiel, télétravail, agents en garde d'enfants, vulnérable, quatorzaine etc....

Pas de réponse sur la proratisation des RTT, ni combien seront perdus et dans quelles circonstances.

Par ailleurs un décret n° 2020-404 du 7 avril relatif à la prise en charge des repas de certains personnels civils et militaires n'a pas donné lieu à des informations complémentaires, notamment quant à l'impact sur les tickets restaurant. La DDFIP 78 est en attente d'instructions permettant de décliner le décret au plan local.

Cadres : Quelques cadres s'étaient confinés en province. A la demande expresse de la direction ils seront tous de retour au plus tard la semaine prochaine. Solidaires a été particulièrement choqué par

leur absence sans possibilité de travailler à distance pour certains d'entre eux, d'autant plus que dans leur service ils ont demandé à des agents de catégorie B et C d'assurer des missions.

Agents ayant des problèmes de santé : en raison de l'absence de réunion du comité médical, des médecins experts et de la commission de réforme, leur situation actuelle est prolongée, cela ne doit avoir aucun impact sur leur paie. Solidaires recommande aux agents concernés de se rapprocher des RH en cas de difficultés et de nous tenir informés afin que nous puissions suivre les dossiers à problème.

Assistants sociaux : Solidaires avait demandé qu'elles appellent les télétravailleurs pour raisons médicales afin de suivre plus particulièrement ces agents dans le strict respect du secret médical. En effet Solidaires avaient eu des contacts avec des collègues dans cette situation, certains semblaient souffrir du confinement. A ce jour la direction n'a pas eu de retour de la mission qui leur a été confiée par la Direction. Selon nos informations certains agents concernés ont été destinataires d'un mail leur précisant les coordonnées téléphoniques et mail de l'assistante sociale accompagné de la brochure « le service social du personnel ». Cela ne correspond pas à la demande de Solidaires. Seul un vrai contact à l'initiative de l'assistante sociale peut permettre de détecter des collègues en souffrance qui sont télétravailleurs pour raison de santé. Ce jour Solidaires a demandé que les assistantes sociales étendent leur action aux personnes confinées dans le cadre de la vulnérabilité. Solidaires estime que cette problématique entre dans le cadre des responsabilités du CDAS

Instances de dialogue social : Un CTL en audio est envisagé fin avril de préférence dans un format resserré (sans appel à trop d'experts).

CHSCT : pas envisagé pour l'instant

CDAS : pas pour l'instant.

Camille De Vathaire apporte les précisions suivantes : la DFIP 78 dispose de 250 téléphones portables dont 10 non attribués, à saint Quentin ceux destinés à l'accueil sont également disponibles. Une nouvelle commande dans le cadre du marché avec SFR est en cours au niveau national, le nombre dont le 78 pourra bénéficier n'est pas encore connu. Il est aussi prévu de vérifier si des téléphones donnés ne peuvent pas être redéployés car non utilisés. Ces téléphones doivent être distribués dans le cadre de la campagne IR.

Ce compte-rendu relate ce que la direction nous a donné comme informations sur le plan de continuité d'activité.

Si certaines questions ont pu être posées, néanmoins cette audio-conférence nous a plutôt fait part d'informations descendantes. L'outil téléphonique ne permet pas un réel dialogue, et le nombre d'informations données par la DDFIP 78 avec beaucoup de bonne volonté nous a tenues 2 h 30 au téléphone. Cependant certains d'entre nous ont pu ressentir une certaine déception, leurs questions ne pouvant être exprimées.

Les informations sur la campagne IR sont encore succinctes. La DDFIP 78 attend les ordres de la DG. Une audio conférence doit se tenir aujourd'hui 9 avril 2020 sur ce thème entre la DG et les représentants nationaux des organisations syndicales.

Si l'attachement de Solidaires au service public est indéfectible, il n'en demeure pas moins que cette campagne IR ne pourra se tenir dans des conditions normales : la Direction générale doit donc assumer qu'elle se tiendra en « mode dégradé ». Elle doit aussi prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir la protection des agents et du public.

En ce qui concerne le dialogue social, il n'est plus en mesure de se tenir correctement. Les décisions prises lors des précédents groupes de travail du CHSCT n'ont pu aboutir et les dépenses de prévention choisies seront probablement remises en question compte tenu du temps disponible qui restera pour les réaliser. La note d'orientation retoquée par l'ensemble des OS à destination des CHSCT est toujours en suspens et n'a pas été réécrite. La participation des différents protagonistes au DUERP est suspendue.

Le CDAS ne peut non plus se tenir.

Il est donc particulièrement important que vous nous fassiez remonter toutes les informations possibles et difficultés pour que nous puissions intervenir au mieux.

Si la DDFIP 78 affiche une très grande volonté de protection des agents, il n'en demeure pas moins que les orientations du PCA piloté par la DG démontrent plus que jamais la mise en place d'un back office tout numérique.

De ce fait de nombreux agents, malgré la meilleure volonté du monde se retrouvent mis à l'écart, privés de toutes initiatives, de toutes formations, voir même de toutes informations.

Et Solidaires ne serait pas étonné si, à l'instar de l'ARS qui annonçait la suppression de 600 emplois au CHU de Nancy en pleine crise de coronavirus, il ne se trouvait pas actuellement à Bercy quelque haut fonctionnaire pour réfléchir encore aux prochaines réductions d'emploi dans nos services. Vu qu'ils réfléchissent déjà à comment récupérer du temps de travail sur les RTT...

Au niveau des agents comme du public, la fracture numérique se fait grandement ressentir. Il faudra savoir demander des comptes à nos gouvernants, une fois tous sortis du confinement. Une réorientation de notre civilisation est nécessaire si nous ne voulons pas nous retrouver encore et encore dans cette situation. L'être humain est un être naturel qui vit dans un écosystème, il ne doit pas l'oublier, nos gouvernants non plus.

En temps de télétravail, Solidaires vous recommande également d'être vigilants par rapport aux risques engendrés. Vous pouvez consulter à ce sujet le site de l'INRS :

<http://www.inrs.fr/risques/teletravail-situation-exceptionnelle/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Restons Solidaires !

Pour nous contacter :

solidairesfinancespubliques.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr

ou 07 81 54 58 34